

Le Bolley

Numéro 39, Été 2008



Bonne fête Jacques Bolley



et à tous ses descendants!

*Le Bolley est le bulletin de liaison de l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.
Case postale 214, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
<http://www.beaule.qc.ca>*

Le mot du président...

Cette année, nous aurons les 2 et 3 août prochain, notre grand rassemblement au Montmartre Canadien à Sillery Québec. (le même endroit que notre rassemblement 2001).

Nous en profiterons pour rendre hommage à notre premier ancêtre né en Canada c'est-à-dire Jacques Bolley (Beaulais) fils unique de Lazare Bolley et Marie Lanclus. Nous fêterons son 250^e anniversaire de naissance (1758-2008). Nous parlerons de sa famille, son épouse Marie-Rosalie Boulet et leurs enfants. La fin de semaine, que le conseil d'administration vous a concoctée, est centrée sur la vie à Québec en ces temps-là et surtout les lieux où Jacques et Marie-Rosalie ont élevé leur progéniture qui est devenue, à nous tous, nos souches familiales directes.

Depuis décembre 2007, le comité exécutif et le conseil d'administration ont eu plusieurs communications soit par internet, soit par conférences téléphoniques et même en personne à Québec (février 2008). Le résultat de tous ces efforts sera la fin de semaine du 2 et 3 août prochain à Québec.

Je tiens à souligner tout particulièrement la collaboration et l'implication de notre historien Yvan (il va vous en faire voir de toutes les couleurs) à ce grand rassemblement 2008.

Sincèrement, je vous invite à notre réunion de famille ainsi que toute votre progéniture qui a droit elle aussi à l'histoire de leurs ancêtres. Ils ont le droit de connaître d'où ils viennent pour savoir où ils vont. C'est bizarre, plus tu cherches et que tu apprends l'histoire de ceux qui ont vécu avant toi, plus tu te rends compte qu'il y a des similitudes et des aventures qui se répètent de génération en génération!

Alors, je vous y invite tous et chacun! N'oubliez pas, vous et votre famille, d'inscrire à votre agenda les 2 et 3 août prochain. Ça sera un rassemblement de famille au Canada!!!

SOYEZ LÀ !!!!

YVON , votre président



CARNET DU PATRIMOINE

J'ai tenté de faire un résumé d'un article de Denis Vaugeois, historien, qui a écrit dans la revue CAP AUX DIAMANTS, la revue d'histoire du Québec. Un résumé qui trace les principaux éléments de la fondation de Québec par Champlain.

UN FORMIDABLE TANDEM : CHAMPLAIN ET DUPONT-GRAVÉ

Son premier voyage en Amérique.

Dans les ports de France, le nom de Samuel de Champlain est sur toutes les lèvres. Son voyage en Amérique, d'où il est rentré en 1601, fait rêver les marins français. L'excitation est grande. À défaut de pouvoir se rendre aux Antilles, au Mexique ou en Floride, les marchands de Saint-Malo et de Rouen critiquent le monopole que Henri IV a pris l'habitude d'octroyer à un de ses protégés pour lui permettre

de financer un début de colonisation outre-Atlantique. Au début de 1603, une commission d'enquête se réunit à Rouen pour entendre les protestataires et faire des recommandations au roi. Le statu quo est finalement maintenu. Le calviniste Pierre de Chauvin de Tonnetuit conserve son monopole, c'est-à-dire que lui seul peut faire la traite des fourrures tant en Acadie qu'au Canada. Il meurt toutefois avant de pouvoir organiser une nouvelle expédition. Aymar de Chaste se propose alors pour la succession. Il a participé à la commission d'enquête. Il est curieux de connaître les possibilités de ce monopole.



Champlain surveillant la construction de son habitation.

L'HOMME DE LA SITUATION

Aymar de Chaste se tourne tout naturellement vers Champlain. Ce dernier accepte d'accompagner le capitaine François Dupont Gravé (Gravé, sieur du Pont) au Canada sous réserve "du commandement de Sa majesté à laquelle, écrit-il, j'étais obligé tant de naissance que d'une pension de laquelle il m'honorait".

C'est ainsi que Dupont Gravé fut prié, par lettre officielle de Louis Potier de Gesvre et "secrétaire des commandements", de prendre Champlain à son bord et de l'assister "de ce qui lui serait possible en cette entreprise". Champlain, de son côté, doit "en faire fidèle rapport" au roi. Champlain est décidément en bonne compagnie. Dupont-Gravé est un habitué du Saint-Laurent et de ses habitants. En 1599, il a proposé l'établissement d'un poste permanent à Trois-Rivières. Son second choix était une pointe à proximité de l'île d'Orléans que les Algonquins nommaient "Québecq". Le cartographe Guillaume Le Vasseur a d'ailleurs bien indiqué ces deux endroits sur sa remarquable carte datée de 1601. L'année précédente, Chauvin avait tout de même arrêté son choix sur Tadoussac contre l'avis de Dupont-Gravé. Pour ce dernier, l'endroit pouvait convenir comme poste de traite, mais non comme lieu d'établissement permanent. À noter que "Québecq" a remplacé Stadaconé. Les Iroquois sont d'ailleurs disparus, ce que ne manque de souligner Champlain " En ce temps-là (à l'époque de Cartier) le pays était plus peuplé de gens sédentaires qu'il n'est à présent". Champlain ne formule pas d'explications. Les historiens ont longtemps cru que les guerres en étaient responsables; aujourd'hui ils s'interrogent plutôt sur l'impact des épidémies provoquées par la présence des Européens, soulignant principalement les ravages de la variole. L'explorateur se limite à tenir pour acquis que Sa majesté avait "le sain désir d'y envoyer des peuplades".

Champlain et Dupont Gravé explorent cet été là le Saguenay et remontent le fleuve St-Laurent jusqu'aux rapides Saint-Louis (Lachine aujourd'hui). En revenant vers Québec la pointe là où le fleuve rétrécit il se rend compte que c'est le plus sûr pour y établir une colonie "ce serait un lieu propre pour habiter et on pourrait le fortifier promptement".

À son retour en France (1603), Champlain apprend le décès d'Aymar de Chaste. Fort affligé, il s'inquiète et cherche "un Seigneur de qui l'autorité fut capable de repousser l'envie". "Je sais, poursuit-il, qu'aussitôt plusieurs marchands de France qui avaient intérêt en ce négoce, commençaient à faire des plaintes de ce qu'on leur interdisait le trafic des pelleteries, pour le donner à un seul". Il quitte rapidement Honfleur pour aller trouver Sa Majesté, "à laquelle je fis voir, raconte-t-il, la carte du dit pays, avec le discours fort particulier que je lui en fis, qu'elle eut fort agréable, promettant de ne laisser ce dessein mais le faire poursuivre et de le favoriser". "La Providence, mais Champlain ne l'a-t-il pas aidée?, écrit Jean Glénisson, l'excellent biographe de Champlain, voulut que le successeur fût aussi saintongeais : Pierre Dugua de Mons (...), vétéran, sous la bannière royale, comme Chaste, comme Pont-Gravé, comme Champlain lui-même, de la campagne de Bretagne, qui, mettant un terme aux guerres civiles, a permis aux Français de reprendre l'exploration du monde". Henri IV n'oubliait pas tous ses fidèles partisans qui lui avaient permis de repousser les Espagnols et de signer en l'espace de quelques semaines la Paix de Vervins (2 mai 1598) après avoir donné un certain répit aux protestants par la proclamation de l'édit de Nantes (13 avril 1598).

Le roi a tôt fait de céder aux démarches de Dugua de Mons et lui accorde, d'un trait de plume, le fameux monopole contre l'avis de son principal ministre, Maximilien de Berthune, duc de Sully et malgré les protestations des marchands de Bretagne et de Normandie. Dugua de Mons est déjà allé au Canada, sans dépasser toutefois Tadoussac, jugeant qu'il s'agit d'un "fameux pays". "Ce peu qu'il avait vu, rappelle Champlain en 1632, lui avait fait perdre la volonté d'aller dans le grand fleuve Saint-Laurent". Dugua de Mons opte pour l'Acadie, contrée "d'un air plus doux et plus agréable", plus accessible et plus propice à l'agriculture. Aussi ambitieux qu'habile, il réunit des marchands de Rouen, de Saint-Malo, de La Rochelle et de Saint-Jean-de-Luz et forme une puissante compagnie. Le capital ne suffit; il mise aussi sur Champlain et Dupont Gravé. L'expérience acadienne sera pénible; arrivé en juin 1604, le sieur de Mons doit rentrer dès 1605. Champlain le suit en 1607 après avoir exploré plus de 2 000 kilomètres de côte.

CETTE FOIS EST LA BONNE! DE MONS ÉCOUTE CHAMPLAIN ET DUPONT GRAVÉ

Le bilan d'ensemble n'est pas rose. Les "VAINES TENTATIVES", selon l'expression de l'historien Marcel Trudel, s'additionnent, depuis Jacques Cartier d'ailleurs. Le mauvais sort semble bien donner raison à Sully. Dans une lettre de février 1608, adressée au président Pierre Jeannin, l'un des protecteurs de Champlain, le ministre se vide le cœur. Il juge "la conservation et possession de telles conquêtes (des établissements français en Amérique), comme trop éloignées de nous et par conséquent disproportionnées au naturel et à la cervelle des Français". "Je reconnais, à mon grand regret, admet-il, n'avoir ni la persévérance ni la prévoyance requise pour de telles choses". Comme s'il voulait se convaincre lui-même, il ajoute encore "que les choses qui demeurent séparées de notre corps par des terres ou des mers étrangères ne nous seront jamais qu'à grand charge et à peu d'utilité".

Henri IV peut s'appuyer sur Sully pour tout ce qui concerne le royaume, sauf ses projets coloniaux. Même sans budget, le roi s'entête et renouvelle au sieur de Mons son monopole au moins pour un an. Le 7 janvier 1608, un avis est envoyé à tous les officiers de justice du royaume de respecter et de faire respecter le monopole commercial accordé au sieur de Mons qui se laisse convaincre par Champlain de se diriger cette fois vers le Saint-Laurent.

En avril 1608, à une semaine d'intervalle, Dupont Gravé et Champlain reprennent la mer à destination de Tadoussac. Les Basques les ont précédés. Dupont Gravé est gravement pris à partie. Champlain se porte à sa défense. Il engage le dialogue, calme les esprits. En apparence du moins. Il découvrira quelques jours plus tard que les Basques ont eu le temps de soudoyer quatre de ses hommes.

Dans les circonstances, Dupont-Gravé peut difficilement s'adonner à la traite et se limite à quelques échanges. Désireux de soigner la blessure reçue lors de l'échauffourée avec les Basques, il décide d'accompagner Champlain vers Québec. Car c'est bien la destination choisie par ce dernier. "Je partis de Tadoussac le dernier du mois (le 30 juin) pour aller à Québec", écrit-il.

Le 3 juillet, il met pied à terre aussitôt à la recherche d'un "lieu propre pour notre habitation, mais je n'en peux trouver de plus commode, ni mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelé des Sauvages". Sans perdre un instant, tous sont au travail : les uns abattent les noyers, d'autres creusent la cave et des fossés, un autre quitte pour Tadoussac pour "aller quérir nos commodités". En premier lieu, ils érigent "le magasin pour mettre nos vivres à couvert qui fut promptement fait par la diligence d'un chacun, et le soin que j'en eu". Champlain ne perd pas une occasion de se mettre en valeur, même s'il le fait discrètement.

EXPLORATEUR ET CARTOGAPHE

Champlain a immédiatement saisi l'importance des Amérindiens; il apprend à les connaître et s'emploie à les faire connaître. Il établit avec les chefs des liens personnels. Ce sont Anadabijou, Messamouet, Miristou, Nibachis, Tessouat, Batiscan, Ochataguin. Il jette les bases d'alliances qui permettront aux Français de développer la traite des fourrures, de parcourir, d'explorer et de cartographier le continent.



Carte géographique de la Nouvelle-France
En "SO VRAY MÉRIDIEN" Champlain 1613

PATRON RECHERCHÉ. UNE OCCUPATION À PLEIN TEMPS POUR CHAMPLAIN. D'AYMAR DE CHASTE À RICHELIEU.

De 1608 à 1628, les détenteurs du monopole se sont succédés à un rythme inquiétant. Dès la fin de l'année 1608, le sieur de Mons doit faire son deuil du renouvellement de son monopole : il cherche alors à vendre son habitation de Québec, mais il n'abandonne pas pour autant son ami Champlain. En 1610, l'assassinat d'Henri IV prive Champlain de son vrai protecteur. Dans une tentative de recréer un nouveau réseau d'influences, on arrange son mariage avec Hélène Boullé dont le père est huissier à la cour. Parmi tout ce beau monde, y compris les associés des diverses compagnies qui se forment, les protestants dominent. Ils font l'erreur de négliger le peuplement et tentent plutôt tirer leur épingle du jeu avec la traite. Armand Jean Du Plessis, duc de Richelieu, qui a eu maille à partir avec eux à la Rochelle, s'en méfie et profite des statuts de la Compagnie des Cents-Associés qu'il met en place à partir de 1627 pour les exclure comme colons possibles. Ils peuvent commercer, mais non hiverner!

Avec l'arrivée de Richelieu et la création de la Compagnie des Cent-Associés, Champlain peut reprendre espoir. Au printemps 1629, un convoi conduit par Claude de Roquemont apporte du ravitaillement et près de 400 colons. Du jamais vu. Champlain joue de malchance. Un nouveau conflit a éclaté entre la France et l'Angleterre. Des corsaires à la solde de l'Angleterre veulent en profiter pour s'emparer de la traite sur le Saint-Laurent. Roquemont tombe dans les filets des frères David et Lewis Kirke. Même s'il avait un grand besoin du ravitaillement saisi, Champlain résiste. Il rendra finalement Québec en juillet 1629, plus de deux mois après la signature du traité de Suse (24 avril 1629).

Ramené en Angleterre par les Kirke, Champlain se précipite chez l'ambassadeur Pierre-Antoine de Châteauneuf et le convainc d'exiger la rétrocession de la Nouvelle-France. Charles 1^{er}, roi d'Angleterre, acquiesce, au grand désespoir des Kirke. Mais à quoi correspond le territoire en cause? Champlain l'expliquera en long et en large dans un nouvel ouvrage publié en 1632 dans lequel il reprend ses précédents (1603, 1613, et 1619 en les modifiant ici et là et en les complétant du récit des événements survenus depuis 1620, année au cours de laquelle il avait amené sa femme après avoir réussi à déjouer une tentative de l'exclure du commandement de Québec menée par Daniel Boyer, un farouche opposant à tout monopole de traite. Champlain complète son récit d'une immense Carte de la Nouvelle France datée de 1632.

ENFIN, LES PREMIERS PIONNIERS

Champlain est de retour à Québec en 1633. Il doit reconstruire l'habitation et les dépendances de même que ses installations de Cap-Tourmente. Il commande un établissement à Trois-Rivières et prépare celui de Montréal. Il a déjà à l'esprit la formation de trois "gouvernements". À sa mort, le 25 décembre 1635, les bases de la colonie sont bien modestes mais tout de même en place; elles lui survivront. Il aura eu aussi l'extrême satisfaction de voir arriver du Perche, Robert Giffard et Nicolas Juchereau. Tous deux seront d'efficaces recruteurs dont Jean Guyon et Zacharie Cloutier qui comptent aujourd'hui des dizaines de milliers de descendants. Cette immigration percheronne contribuera largement à favoriser l'implantation de la langue française en Amérique.

- Denis Vaugeois est historien et éditeur aux éditions du Septentrion.

Yvon Beaulé, président

Bonne fête - Bonne fête - Bonne fête...

Parmi toutes les raisons, toutes les occasions de célébrer, les anniversaires de naissance demeurent les incontournables. On célèbre avec autant de joie et de musique les premiers anniversaires du bébé tout comme on souffle allégrement les chandelles pour les grands et arrière-grands-parents. Dans toutes les langues du monde, le BONNE FÊTE, le HAPPY BIRTHDAY, raisonne de joie, autant pour celui ou celle que l'on fête que pour la parenté et les amis qui font la fête...!

Cet été, le samedi 2 août, lorsque l'on entonnera le BONNE FÊTE, JACQUES!, on remontera le temps de quelque 250 ans, mais on restera tout autant dans notre temps. Une naissance, c'est un commencement; la naissance de Jacques le 12 août 1758, c'est en même temps la naissance d'une petite famille...et la naissance d'une grande famille... BONNE FÊTE À NOUS !

Gardons la tradition, soufflons les chandelles; deux-cent-cinquante chandelles. Voici le truc : le grand gâteau sera là sur la table du banquet et nous apporterons tous, chacun quatre ou cinq petites chandelles que nous poserons sur le gâteau, que nous allumerons et puis que nous soufflerons, tous ensemble, tous en même temps.

Amenez-vous pour la fête, amenez les parents, amenez les enfants, amenez les chandelles, amenez votre belle voix.



*À St-Henri-de-Lévis,
le dimanche 3 août 2008 sera la grande journée
historique du Rassemblement 2008.*

- 9 h DÉPART de l'autobus de la Maison Montmartre de Sillery, direction la paroisse de St-Henri.
- 10 h MESSE D'ACTION DE GRÂCES et HOMMAGE AUX ANCÊTRES inhumés dans le cimetière de la paroisse :
- Jacques Bolley/Beulé, jubilaire du 250°;
Marie Lanclus dite Lapierre, sa mère;
Marie-Rosalie Boulé, son épouse;
Rosalie Beulé, sa fille aînée;
Jacques Côté (jr), son gendre;
L'abbé Jean-Baptiste Côté, son petit-fils;
Augustin Beulé (sr), son fils;
Geneviève Rouleau, sa bru, épouse d'Augustin;
Augustin Beulé (jr), son petit-fils;
Esther Nadeau, épouse d'Augustin (jr);
Étienne Beulé, son petit-fils;
Vénérande Bazin, épouse d'Étienne;
Angélique Simoneau, épouse de Jacques Beulé, fils;
Angèle Bélanger, épouse de Jean-Baptiste, fils;
en plus, une bonne vingtaine de descendants et descendantes,
dont la moitié sont des enfants.
- 11 h PLANTATION DE L'ARBRE-SOUVENIR.
Un érable noble, du nom "d'érable Drummondie" et qui peut atteindre 250 ans d'âge. À l'automne, une partie de ses feuilles demeure de couleur verte. Notre participation consistera à y déverser chacun un petit bocal de terre de nos régions respectives; ainsi... Nous l'aiderons à grandir comme la famille Beulé.
- 12 h DÎNER PAROISSIAL au restaurant du village.
- 13 h 30 VISITE GUIDÉE de l'église centenaire.
- 14 h VISITE DU RANG TRAIT-CARRÉ, le hameau des anciennes familles Beulé pour plus d'un siècle, 1780 à 1900. SKETCH ANIMÉ où Jacques Bolley/Beulé, le laboureur, racontera son histoire et celle de la famille dans ce beau coin de pays dans les années 1840. Il sera accompagné de Rosalie, sa fille aînée, et son époux, Jacques Côté.
- 15 h Retour au restaurant du village. FIN DU RASSEMBLEMENT.
- 16 h Retour de l'autobus à la Maison Montmartre de Sillery.

**SOYONS DU NOMBRE, NOUS VERRONS L'HISTOIRE...
NOUS FERONS L'HISTOIRE!**

L'assemblée des membres

Tiré de la revue La Souche (hiver 2003)

L'assemblée annuelle des membres a essentiellement pour but d'informer ces derniers de l'état des affaires de la personne morale qu'est, en ce qui nous concerne, notre association de familles. En plus d'adopter le procès-verbal, de prendre connaissance du rapport d'activités et de la situation financière de l'association, les membres présents verront à élire les administrateurs et administratrices, le cas échéant, entériner les modifications aux règlements proposées par le conseil d'administration. L'assemblée annuelle des membres exerce un rôle de surveillance des activités menées par les personnes qu'elle a mandatées, s'assure que les activités sont conformes aux objets pour lesquels l'association a été fondée et élit, parmi ses membres, les personnes qu'elle juge le plus aptes à mener l'association vers l'atteinte de ses objectifs.

Une assemblée annuelle n'est pas le lieu pour faire des débats de fond, amender des propositions ou en apporter des nouvelles; il appartient au conseil d'administration de proposer, par exemple, des modifications aux règlements. L'assemblée des membres pourra accepter ou refuser ce qui lui est proposé et, dans ce dernier cas, laisser une chance au conseil d'administration d'ajuster le tir ou leur retirer la confiance qu'elle leur avait donnée. Les membres du conseil d'administration pourront, d'autres part, profiter de l'assemblée pour prendre le pouls des membres, s'enquérir de ce qui les préoccupe ou les intéresse quant à l'avenir de leur association de familles.

Il est, par ailleurs, généralement de mise que l'assemblée des membres entérine les actes du conseil d'administration.

Ce geste n'a aucune valeur légale puisque ce sont les administrateurs et administratrices qui sont légalement responsables des décisions prises au conseil d'administration. Au-delà de vouloir signifier son appréciation pour le travail accompli par le conseil d'administration, ce geste n'est qu'une caution morale que des applaudissements bien nourris pourraient tout aussi bien remplacer. Il n'y a pas de mal à maintenir cette façon de faire, mais il ne faut pas lui prêter un effet "bouclier" contre les mauvaises décisions prises par un conseil d'administration.

Les administrateurs et administratrices qui forment le conseil d'administration sont solidairement et mutuellement responsables des décisions qu'ils prennent concernant l'association de familles à moins d'y faire inscrire leur dissidence. Ils doivent prendre toutes décisions qui s'imposent dans le cadre de l'actualisation des objets pour lesquels elle a été fondée et ils doivent rendre compte à l'assemblée des membres de l'administration faite des affaires de l'association.

À défaut d'avoir une permanence pour mettre en application les décisions du conseil d'administration, la plupart des associations de familles se sont données un comité exécutif. Ce dernier a essentiellement pour mandat d'exécuter ou d'accomplir tout mandat confié par lui. Un comité exécutif ne doit, en aucune façon, se substituer au conseil d'administration qui est l'instance décisionnelle responsable de l'association de familles.



Rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2007

Solde en banque au 31 décembre 2007 **2 395,73**

Recettes :	Cotisation 2005 (2 membres réguliers).....	40,00	
	Cotisation 2006 (7 membres réguliers).....	135,00	
	Cotisation 2007 (73 membres réguliers).....	1 435,00	
	Cotisation 2007 (24 membres bienfaiteurs).....	720,00	
	Cotisation 2008 (2 membres réguliers).....	40,00	
	Acompte échange USA.....	6,35	
	Don.....	20,00	
	Inscription activité Québec 2007.....	1 593,00	
	Vente d'objets promotionnels.....	2,00	
	Total :		3 991,35

Note : 14 membres réguliers et 4 membres bienfaiteurs de 2007 on été indus dans le rapport 2006 (28 décembre) montant impliqué 400,00 \$.

Total des revenus **6 387,08**

Déboursés :	Cotisation à FFSQ	215,16	
	Publication Le Bolley #37 et 38	900,00	
	Inscription 3 délégués au Congrès FFSQ 2007.....	425,00	
	Frais de téléphone et fax (2 conf. tél.).....	766,34	
	Frais de poste et livraison	302,44	
	Papeterie et photocopie et secrétariat.....	72,61	
	Déclaration annuelle des compagnies	32,00	
	Location de la case postale 214.....	44,82	
	Salle et repas assemblée du CA 19 mai 2007.....	264,55	
	Activité Québec 2007.....	2 117,72	
	Site Web.....	136,06	
	Marathon des familles-souches.....	200,00	
	Salon Place Laurier kiosque #12.....	225,74	
	Frais bancaire.....	2,15	
	Total :		5 704,59

Solde en banque au 31 décembre 2007 **682,49**

Jacques Beaulé, trésorier

Motocross, sport extrême!

L'équipe de course Simard *Par Linda Beaulé*

Denis Simard, conjoint de Linda BEAULÉ, (Rodolphe, Eugène, Alphonse) et deux de leurs trois garçons, Mathieu et David, ont la passion de la course en motocross.

Denis, toujours aussi actif avec ses 48 ans, course depuis sa jeune enfance. Il a été reconnu comme le coureur le plus rapide dans le début des années 1980 dans la catégorie "500 Expert". Après un arrêt d'environ 25 ans de la course en motocross, il revient en force avec deux de ses trois fils.

Denis course dans la catégorie des "vétérans Junior" et dans la catégorie "40 ans et plus".

Pour sa première année de course, il a terminé au 8^e rang sur 30 coureurs, de même que pour l'année 2007 où il a aussi terminé au 8^e rang sur 30 coureurs.

Mathieu 20 ans, agile, déterminé et David 17 ans, stable et avec une allure solide sur sa moto ont, à leur première année de course en 2006 dans la catégorie "débutant", connu une excellente saison. Mathieu a terminé au 1^{er} rang et David au 12^e rang sur un total qui peut aller jusqu'à 80 coureurs. Comme ils courent tous les deux dans la même catégorie, il arrive même qu'ils se fassent la lutte, comme lors d'une compétition des plus excitantes à St-Blaise-sur-Richelieu où ils se sont disputés la première position.

En 2007, à leur deuxième année de compétition cela a beaucoup moins bien été pour Mathieu. Blessé à plusieurs reprises, il a dû abandonner en cours de saison. David pour sa part s'est maintenu, il a terminé au 12^e rang sur une participation qui peut aller jusqu'à 80 coureurs.

Pour l'année 2008, Mathieu et David nous reviendront en force. Ils s'entraînent de façon régulière avec un programme d'entraînement qui répond aux besoins de la compétition en motocross. Tous les deux ne visent pas moins que de finir parmi les cinq premières positions. Denis s'entraîne aussi et il tentera de finir dans les trois premières positions.

Il ne faut pas oublier le 3^e des garçons, Julien qui, de par la passion de son père et de ses frères, découvre la photographie. Il s'amuse donc à faire de belles photos en pleine action de ceux-ci.

Et que dire de la maman qui, à toutes les fins de semaine lorsque la saison commence, soit de la mi-mai jusqu'à la fin septembre, les accompagne et les encourage dans leur sport préféré.

Pour pouvoir parcourir les routes du Québec, la famille Simard-Beaulé a fait l'acquisition d'une roulotte garage qui peut recevoir les motos ainsi que tout l'équipement que cela demande.

Commanditée par Chambly Motos et Factory Connection Suspension, la famille Simard-Beaulé se démarque par leur performance et par leur sens de la compétition.



Ils nous ont quitté...



A la Résidence Denis Marcotte de Thetford Mines le 12 février est décédé à l'âge de 81 ans et 10 mois M. Laval Beaulé époux en première noces de Loretta Madore .

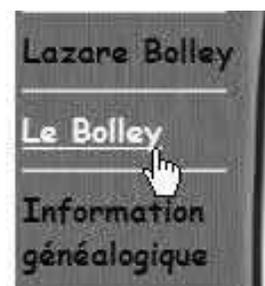
Il était le père de Nelson Beaulé le grand-père de 3 petits-enfants, le frère de Marie-Paule Beaulé épouse de feu Phi-

lippe Vermette, feu Charles-Edmond époux de Doris Guitard, Lorenzo Beaulé époux de feu Simone Ainsley, feu Roland Beaulé époux en premières noces de feu Marie-Marthe St-Laurent et en secondes noces de Madeleine Cantin, feu Clément Beaulé époux de feu Thérèse St-Pierre et de Jeanne D'Arc Beaulé épouse de feu Armand Brault.

(Lignée : Arthur, Adolphe, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare)

Du nouveau pour Le Bolley!

Le bulletin Le Bolley est votre journal d'association. Son premier but étant de raconter l'histoire des Beulé, donc par le fait même votre histoire, il est normal qu'il essaie d'être plus près de vous. Il y a donc, bien sûr, l'histoire de Lazare et de ses descendants, ces derniers c'est vous, vous êtes les descendants de notre ancêtre commun. Il est toujours très intéressant de découvrir les faits marquants de la vie de nos grand-pères et grand-mères, mais ils ne sont pas les seuls à faire notre histoire. Chaque jour, nous faisons aussi un bout de cette histoire. Personnellement, il me fait toujours plaisir d'apprendre la naissance d'un petit Beulé, je compatie à la douleur de la perte d'un être cher et je me réjouis des succès de l'un d'entre nous. Comme Le Bolley est votre "crieur public" je vous encourage à y mettre vos petites et grandes nouvelles que ce soit quelque ligne ou une pleine page. Avec les caméras numériques, de plus en plus présente dans nos vies, je vous invite à nous faire parvenir les photos de vos nouveaux nés, de vos défunts et de vos héros d'un jour. Vous trouverez sur le site Internet de l'association dans la section "Le Bolley" comme le montre l'image ci-contre. Dans la section "Le Bolley", cliquez sur "Envoyez-nous une photo".



L'utilité de cette fonction, est de vous permettre de télécharger vos photos sur le site sans avoir à les réduire ou en diminuer la résolution. Les photos seront ainsi de meilleure qualité et contribueront à améliorer la qualité du bulletin.

Après avoir cliqué, la page suivante s'affichera. Vous devrez alors cliquer sur le bouton "Parcourir". Ce bouton utilise une fonctionnalité de votre système d'exploitation qui permet de chercher sur votre disque dur (c'est vous qui avez plein contrôle). Après avoir sélectionnée la photo désirée, cliquer sur télécharger et le tour est joué. Les photos téléchargées ne seront pas visibles sur le site. Une fois votre photo envoyée, si vous le désirez vous pouvez cliquer sur "message pour la photo" pour m'écrire un texte ou un commentaire ou encore m'envoyer votre texte à l'adresse suivante : loumar@videotron.qc.ca.

Pour nous transmettre une photo, vous n'avez qu'à la sélectionner avec le bouton Parcourir, choisir l'image à télécharger et cliquer sur le bouton Télécharger



S.V.P.
Envoyez-moi un message pour confirmer votre envoi ou ajouter un texte pour la photo!

Merci de me laisser un message!

Nom:(obligatoire) / Name:(required)

Courriel: / Email:

Commentaires:(obligatoire) / Comments:(required)

Envoyer/Send

Au plaisir de vous publier.

Marcel Beulé

Bibliothèque nationale du Canada, numéro international : ISSN 1205-7266

Poste Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Publié par l' Association des descendants de Lazare Bolley inc.
Édité par la Fédération des familles-souches québécoises inc
C.P. 6700, Succ. Sillery, Ste-Foy (Québec) G1T 2W2
IMPRIMÉ—PRINTED PAPER